Commission Départementale de l'Arbitrage

Réunion en présentiel du Lundi 28 Août 2023

Validé par l'ensemble de la CDA par voie électronique le mercredi 6 septembre 2023

Présents : **Mme Elodie LOPES, M. Kevin ROSELIER, M. Antoine LASSALLE, M. Claude CHEVALIER, M. Joël ROCHEBILIERE, M. Hervé WAGENMANN, M. Pierre CHEYROU, M. Louis LEITE,**

Invités : **M. Quentin LANET,**

Excusés : **M. Ludovic ESCALE, M. Stéphane POURGATON, M. Loïc BARROUILLET.**

Début de séance à 18 h 30.

En ouverture de séance, la CDA présente toutes ses condoléances à M. Nordine AOUIJIL qui a récemment perdu un membre de sa famille.

Courrier de la CDA

M. Johan TIGNAC, avertit la CDA de son retour à l'arbitrage après une saison d'arrêt. La CDA lui souhaite un bon retour et décide de l'affecter au groupe des arbitres stagiaires pour la saison 23-24 une fois que son dossier médical et sa licence seront validés.

M. Nicolas BAGUENNIER, informe la CDA de son envie de prendre une année sabbatique pour des raisons professionnelles. La CDA accepte sa demande et la transmet à la CDSA, sous réserve que **M. BAGUENNIER** ait fait le nécessaire pour avoir une licence et un dossier médical valides au 31 août pour couvrir son club.

M. Khalid DRIOUACH, a envoyé un courrier à la CRA, avec copie à la CDA, pour informer de son retour à l'arbitrage suite à son année sabbatique. Cependant, dans ce courrier, il annonce ne plus vouloir être arbitre de ligue pour des raisons professionnelles, et ne vouloir arbitrer qu'en tant qu'arbitre de futsal dans le district des Landes. La CDA prend note de sa décision et l'affecte au groupe des arbitres de futsal district. Après vérification auprès du personnel administratif du district et de la CDSA, la CDA informe également le club de **l'Étoile Montoise** que les matchs effectués par cet arbitre dans cette catégorie compteront comme toute autre désignation pour le nombre de matchs minimum demandé par le statut de l'arbitrage.

M. Olivier JOIRIS, informe la CDA que, suite à un événement personnel prévu de longue date lors du week-end du 2 et 3 septembre, non-remboursable et qu'il a su justifier

en temps et en heure, il devra quitter le stage de rentrée des arbitres de D1 avant la fin de celui-ci. La CDA accepte sa demande.

M. François BEAUMOND, demande l'accord de la CDA pour rentrer chez lui la nuit du stage des arbitres de D1 pour des raisons personnelles. La CDA accède à sa demande exceptionnelle.

M. Éric LASSEPT, écrit à la CDA pour renouveler son rôle d'observateur des jeunes arbitres. Dans la même lettre, il exprime également son souhait de pouvoir occuper le poste d'observateur des arbitres séniors, en réponse à l'appel à candidatures de la CDA. Après étude de sa demande, la CDA accepte sa candidature en tant qu'observateur des arbitres séniors. Durant sa première saison dans cette nouvelle fonction, afin qu'il acquiert l'expérience et la formation nécessaires pour évoluer dès la saison prochaine, il sera affecté uniquement à des observations d'arbitres de catégorie D3.

La CDA a été contactée par la maman de **Mme Shana VINCENT**, qui nous informe de l'arrêt définitif de l'arbitrage de sa fille pour des raisons personnelles. La CDA prend acte de cette décision et remercie **Mme Shana VINCENT** de son investissement dans l'arbitrage depuis plusieurs saisons. Elle lui souhaite une bonne continuation dans ses projets futurs.

Le club de **Saint-Paul Sport** a envoyé un courrier à la CDA pour savoir s'il était possible qu'une de leurs jeunes arbitres, **Mme Louane RIBEIRO**, puisse être désignée uniquement en tant qu'assistante pour la saison 2023-2024.
Après étude de la situation de **Mme Louanne RIBEIRO**, vu que l'arbitre susmentionnée n'est à ce jour pas majeure, vu que l'arbitre est affectée, au vu de son âge, dans la catégorie des jeunes arbitres district, vu que la catégorie d'arbitre assistant spécifique n'existe pas pour les jeunes arbitres, la CDA décide de ne pas avaliser la demande du club de Saint-Paul Sport. L'arbitre sera donc désignée comme l'ensemble des jeunes arbitres district en alternant des matchs en tant qu'arbitre central et en tant qu'arbitre assistant.

Le club de **Seignosse Capbreton Soustons,** informe la CDA qu'une ancienne arbitre, **Mme Romane FALCO**, souhaite reprendre l'arbitrage. De ce fait, ils interrogent la CDA sur la marche à suivre dans sa situation.
Ravie d'apprendre son retour, la CDA, après étude de la situation de **Mme Romane FALCO**, au vu du fait que sa dernière licence d'arbitre date de la saison 2021-2022, et au vu du fait qu'elle n'a arbitré que deux rencontres cette saison, dont la dernière en novembre 2021, considère qu'elle est en arrêt depuis quasiment deux ans. La CDA décide donc que **Mme FALCO** devra s'inscrire de nouveau à une formation initiale d'arbitre (FIA) pour obtenir une nouvelle licence d'arbitre.
Pour information, la prochaine FIA aura lieu à Hagetmau, en pension complète du vendredi 15 septembre soir au dimanche 17 septembre midi. Informations complémentaires et inscription auprès de **M. Quentin Lanet** (arbitrage4064@landes.fff.fr) pour une inscription avant le 8 septembre.

Suite à la convocation pour la rentrée des observateurs, et au vu de l'empilement des calendriers de la CDA et de la CRA, de nombreux observateurs ont prévenu de leur absence à cette journée de formation. Plusieurs d'entre eux ont demandé si la CDA avait prévu une nouvelle date pour ceux ayant une absence excusée.

En réponse à cela**, M. Joël ROCHEBILIERE** annonce travailler avec **M. Stéphane POURGATON** sur une prochaine réunion rapidement. Les observateurs concernés seront avertis dès qu'une nouvelle date sera fixée.

Point FIA

Une première FIA à déjà eu lieu dans les Landes du 24 au 26 août. Cette FIA a rassemblé 6 nouveaux candidats arbitres dont 1 féminine. **M. Claude CHEVALIER,** formateur sur cette session, tire un bilan positif de cette première date sur les installations d'Hagetmau. Même s'il regrette le comportement d'un candidat qui a pu perturber le bon déroulé de la formation, il en ressort des bons profils, intéressés et intéressants.
Ces candidats devront valider leurs acquis par un test théorique le dimanche 3 septembre à Tartas, pour devenir officiellement des arbitres stagiaires.

Une seconde FIA arrive rapidement, du 15 au 17 septembre. **M. Quentin LANET,** informe la CDA sur le nombre d'inscriptions à l'heure actuelle.
Il en profite pour rappeler que la clôture des inscriptions aura lieu le vendredi 8 septembre.

Stages de rentrée des arbitres district

Au vu de sa nouvelle organisation, la CDA fait le point sur les prochains stages de rentrée des arbitres départementaux.

Pour rappel le stage de rentrée des arbitres D1 et des assistants D1 aura lieu le week-end du 1er au 3 septembre à Hagetmau.
Le stage des arbitres de D2/D3 aura lieu à Tartas le samedi 9 septembre.
Quant au stage des jeunes arbitres district, il aura lieu à Tartas le dimanche 10 septembre.

Durant ces stages, les arbitres seront présentés une première fois à leur épreuve physique et informés sur les modifications des lois du jeu et les nouvelles consignes de la CDA pour la saison 2023-2024. Pour compléter, des exercices théoriques et pratiques leurs seront proposés.

Organisation de la CDA

Pour faire suite à la fin du CDD de **M. Quentin LANET,** la CDA doit se réorganiser. De ce fait, les tâches qui étaient attribuées au salarié devront être redistribuées. Un travail est en cours avec le président du district des Landes de football pour que cette répartition soit faite entre les salariés déjà en place et les bénévoles de l'arbitrage.

Rentrée des accompagnateurs

Au vu du calendrier chargé de ce début du mois de septembre, la CDA a décidé de retarder la réunion de rentrée des accompagnateurs. Initialement prévue le dimanche 10 septembre, elle se déroulera le dimanche 24 septembre en visioconférence. Les convocations partiront bientôt à destination de l'ensemble des accompagnateurs déjà en place.
La CDA en profite pour rappeler que toute personne intéressée par cette fonction peut le faire savoir en envoyant un mail avant le vendredi 22 septembre à district@landes.fff.fr.

Chargées de mission

À la demande du président du district des Landes de football, **M. Loreto GUAGLIARDI,** les chargés de missions en arbitrage de la LFNA affiliés au district des Landes de football seront reçus par le pôle arbitrage, la direction du district, ainsi que son président pour établir leur nouvelle feuille de route pour la saison 2023-2024.

Divers

M. Hervé WAGENMANN, est informé par la présidente **Mme Élodie LOPES,** que le président du district souhaite qu'il y ait plus de « turn-over » sur les désignations des arbitres de futsal, de manière à éviter qu'un même arbitre soit désigné deux fois dans le même mois sur un même club, et ainsi éviter les problèmes survenus la saison passée.

Pour clôturer cette séance, la présidente **Mme Élodie LOPES,** souhaite remercier au nom de toute la CDA **M. Quentin LANET,** pour son travail et son investissement auprès de la CDA dans ses fonctions de salarié pendant 1 an et demi. Elle lui souhaite également toute la réussite dans son futur professionnel.

M. Quentin LANET la remercie et remercie l'ensemble de la CDA ainsi que l'ensemble des arbitres, pour ces mois de travaux en commun. Il précise également qu'il ne sera plus en poste à compter du 13 septembre au vu des congés qu'il lui reste à solder.

L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la présidente clôture cette réunion.

Fin de séance à 21h30.

La Présidente	Le Secrétaire de séance
Élodie Lopes	**Quentin Lanet**